Envoyé en préfecture le 04/03/2025
Reçu en préfecture le 04/03/2025
Publié le
ID : 085-218500387-20250224-DELCM2025_02_06-DE

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
COMMUNE DES BROUZILS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre février, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Emilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Jacqueline BLAIN, , M. Julien GUILLON, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, M. Antoine SANTOS, M. Pascal BROCHARD, M. Cyril DROUIN, Mme Isabelle LACREUSE, Mme Christelle BRILLAUD, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : Mme Bernadette MARTINEAU qui donne pouvoir à Mme Jocelyne GUIBERT
Mme Judith MONTAUBAN qui donne pouvoir à M. Patrick PERDRIAU

Date de la convocation : 12/02/2025
Mme Jacqueline BLAIN est nommée secrétaire de séance.

N° : DELCM2025-02/06

OBJET : PROJET DE CREATION D'UN TERRAIN DE FOOT5 SYNTHETIQUE – ATTRIBUTION DU MARCHE

Dans le cadre du projet de création d'un terrain de FOOT5 synthétique éclairé avec palissades, une consultation des entreprises a été réalisée entre le 14 janvier et le 14 février 2025.
Quatre entreprises ont déposé une offre.

Considérant le règlement de consultation et le système de notation établi pour ce marché,
Suite à la réunion de la commission d'ouverture des plis du 17 février 2025, l'analyse des offres se présente ainsi :

		OFFRE DE BASE	PSE 3	PSE 4	TOTAL + PSE 3 et 4
01	CAMMA SPORTS	108 245,26 €	1 595,00 €	950,00 €	110 790,26 €
02	SPORTINGSOLS	121 390,00 €	364,00 €	1 347,00 €	123 101,00 €
03	TENNIS D'AQU.	105 666,00 €	1 300,00 €	1 200,00 €	108 166,00 €
04	ART-DAN	124 500,00 €	600,00 €	1 750,00 €	126 850,00 €

	NOTE PRIX/55	NOTE TECH/40	NOTE ENVIR/5	NOTE TOTAL	CLASSEMENT
01	53,70	40	5	98,70	1/4
02	48,33	35	5	88,33	3/4
03	55,00	30	5	90,00	2/4
04	46,90	35	5	86,90	4/4

Envoyé en préfecture le 04/03/2025
Reçu en préfecture le 04/03/2025
Publié le
ID : 085-218500387-20250224-DELCM2025_02_06-DE

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- D'attribuer le marché de travaux de création d'un terrain de FOOT5 synthétique éclairé avec palissades à l'entreprise CAMMA SPORT au prix de 110 790.26 € HT comprenant les prestations supplémentaires éventuelles suivantes : PSE 3 (Dalle PMR 3,5 m x 1,6 m) et PSE 4 (Passage sélectif pour PMR)
- De ne pas retenir les PSE 1 et 2 relatives à la création d'une allée périphérique et à la mise en place d'un filet de toit
- D'autoriser Madame le Maire à signer l'acte d'engagement ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet et notamment à signer tout avenant dont le montant serait inférieur à 5% du montant initial.

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Jacqueline BLAIN

LE MAIRE,
Emilie DUPREY